

PROCÈS-VERBAL
SÉANCE SPÉCIALE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal

22 juin 2017, 15 h
Par voie de conférence téléphonique

(Adopté le 27 septembre 2017)

Présences par voie de conférence téléphonique :

Nom	Collège électoral	Poste
M ^{me} Micheline Ulrich	Membre indépendant – Gouvernance ou éthique	Présidente
M ^{me} Sonia Bélanger	Président-directeur général	Présidente-directrice générale et secrétaire
M ^{me} Andréia Bittencourt	Membre indépendant – Organismes communautaires	Administratrice
M. Bernard Circé	Membre indépendant – Gestion des risques, finance et comptabilité	Administrateur
M ^{me} Marie-Hélène Croteau	Membre indépendant – Protection de la jeunesse	Administratrice
M. Gérard Dufour	Membre indépendant – Vérification, performance ou gestion de la qualité	Administrateur
M. Éric Forget	Membre indépendant – Usager des services sociaux	Administrateur
M ^{me} Marie-Ève Giroux	Désignation – Conseil multidisciplinaire	Administratrice
M ^{me} Rinda Hartner	Désignation – Conseil des infirmières et infirmiers	Administratrice
M. André Lemieux	Membre indépendant – Santé mentale	Administrateur
M. Jean Toupin	Membre indépendant – Réadaptation	Administrateur
M. Visal Uon	Désignation – Comité régional sur les services pharmaceutiques	Administrateur

Absences motivées :

Nom	Collège électoral	Poste
M ^e Marlene Jennings	Membre indépendant – Ressources immobilières, informationnelles ou humaines	Vice-présidente
M. Gérard Boismenu	Nomination – Universités affiliées	Administrateur
D ^{re} Marie-Andrée Bruneau	Désignation – Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens	Administratrice
M. Jean Chartier	Membre observateur – Fondations	Administrateur
M ^{me} Diane Morin	Nomination – Universités affiliées	Administratrice
D ^r Daniel Murphy	Désignation – Département régional de médecine générale	Administrateur
M ^{me} Janet Parento	Désignation – Comité des usagers du centre intégré	Administratrice
M. Michael Udy	Membre indépendant – Réadaptation	Administrateur

Invitée :

Nom	Fonction	Présence
M ^{me} Ginette Senez	Directrice du programme Soutien à l'autonomie des personnes âgées	Point 3

M^{me} Micheline Ulrich, présidente du conseil d'administration, préside la séance.

M^{me} Sonia Bélanger, présidente-directrice générale et secrétaire du conseil d'administration, agit à titre de secrétaire de la séance.

M. Cédryc Viens, spécialiste en procédés administratifs au Bureau de la présidente-directrice générale, prend note des délibérations.

1. Ouverture de la séance du conseil d'administration et vérification de sa légalité

Cette séance spéciale du conseil d'administration a été convoquée conformément à l'article 164 de la *Loi sur les services de santé et les services sociaux* (chapitre S-4.2) et au Règlement de régie interne du conseil d'administration.

L'avis de convocation et l'ordre du jour ont été transmis le 20 juin 2017, par courrier électronique, aux administrateurs.

Il y a constatation du quorum.

Il est proposé, dûment appuyé et résolu à l'unanimité d'ouvrir la séance spéciale du conseil d'administration du CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal du 22 juin 2017 à 15 h.

2. Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé, dûment appuyé et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour de la séance spéciale du conseil d'administration du CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal du 22 juin 2017, tel que déposé.

3. Application de la Politique sur les soins de fin de vie – Rapport de la présidente-directrice générale (juin 2017)

M^{me} Sonia Bélanger, présidente-directrice générale, débute la présentation de ce point. Elle souligne qu'il s'agit du troisième rapport de la présidente-directrice générale sur l'application de la Politique sur les soins de fin de vie depuis l'entrée en vigueur de la de la *Loi concernant les soins de fin de vie* (chapitre S-32.0001).

M^{me} Ginette Senez, directrice du programme Soutien à l'autonomie des personnes âgées, présente ce point. Elle souligne que les données du présent rapport sont similaires à celles du dernier rapport. Elle ajoute que l'établissement poursuit le déploiement d'activités de formation visant à soutenir les intervenants et les médecins.

Résolution 2017-06-22-01

Application de la Politique sur les soins de fin de vie – Rapport de la présidente-directrice générale (juin 2017)

ATTENDU QU'en vertu de l'article 73 de la *Loi concernant les soins de fin de vie* (chapitre S-32.0001), jusqu'au 10 décembre 2017, la présidente-directrice générale doit transmettre au conseil d'administration du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal le rapport prévu au deuxième alinéa de l'article 8 de cette même loi tous les six mois.

ATTENDU QU'en vertu de l'article 8 de la *Loi concernant les soins de fin de vie* (chapitre S-32.0001), la présidente-directrice générale doit faire rapport au conseil d'administration sur l'application de la Politique sur les soins de fin de vie du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal.

ATTENDU QUE le ministère de la Santé et des Services sociaux a fourni un canevas de rapport aux établissements dispensant des soins de fin de vie.

ATTENDU QUE le présent rapport de la présidente-directrice générale sur l'application de la Politique sur les soins de fin de vie du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal vise la période se terminant en juin 2017.

ATTENDU QU'en vertu de l'article 73 de la *Loi concernant les soins de fin de vie* (chapitre S-32.0001), le Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal doit transmettre, le plus tôt possible, le

rapport prévu au deuxième alinéa de l'article 8 de cette même loi à la Commission sur les soins de fin de vie et le publier sur son site Internet.

Il est proposé, dûment appuyé et résolu à l'unanimité :

- de prendre acte du rapport de la présidente-directrice générale sur l'application de la Politique sur les soins de fin de vie du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal pour la période se terminant en juin 2017;
- de transmettre ledit rapport à la Commission sur les soins de fin de vie;
- de publier ledit rapport sur le site Internet du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal.

4. Projet OPTILAB – État de situation de la grappe Montréal CHUM

M^{me} Sonia Bélanger, présidente-directrice générale, présence ce point.

Le 30 mars dernier, le conseil d'administration a adopté une résolution visant à céder l'exploitation des activités de laboratoire dans le cadre du projet OPTILAB au Centre hospitalier de l'Université de Montréal (CHUM), et ce, à partir du 1^{er} avril 2017. À ce moment-là, la réorganisation des services de laboratoires dans le cadre du projet OPTILAB n'avait aucun impact sur les départements cliniques du CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal ainsi que sur les statuts et privilèges des médecins œuvrant dans ce secteur.

En tant qu'établissement serveur responsable de l'organisation des services de laboratoires, le conseil d'administration du CHUM a adopté une résolution le 16 juin dernier visant à :

- modifier le plan d'organisation de l'établissement pour créer un département clinique (hospitalier) de médecine de laboratoire;
- rattacher au département clinique de médecine de laboratoire les privilèges de laboratoires des médecins de la grappe Montréal CHUM œuvrant dans ce secteur jusqu'à ce que les résolutions prévoyant leur nomination soient, selon le cas, renouvelées ou adoptées;
- nommer D^r François Lessard à titre de directeur médical de la grappe Montréal CHUM pour un mandat de trois ans;
- nommer D^{re} Caroline Quach à titre de directrice médicale pédiatrique de la grappe Montréal CHUM pour un mandat de trois ans, avec possibilité pour le ministre de la Santé et des Services sociaux d'élargir son mandat à l'échelle nationale;
- nommer M^{me} Florence Lacasse à titre de directrice clinico-administrative de la grappe Montréal CHUM pour un mandat de trois ans;
- constituer un groupe de travail hospitalier / universitaire afin de définir et satisfaire les besoins académiques, d'enseignement et de recherche.

Concrètement, les médecins du CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal œuvrant dans le secteur des laboratoires auront des privilèges supplémentaires au CHUM et conserveront ceux qu'ils détiennent déjà au CIUSSS.

5. Levée et fin de la séance du conseil d'administration

L'ordre du jour étant épuisé, **il est proposé, dûment appuyé et résolu à l'unanimité** de lever la séance spéciale du conseil d'administration du CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal du 22 juin 2017 à 15 h 30.

(Original dûment autorisé)

(Original dûment autorisé)

M^{me} Micheline Ulrich, présidente

M^{me} Sonia Bélanger, secrétaire